

Arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2019038-0001

Signé par

Régis ELBEZ, Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir

le 7 février 2019

28 – Préfecture d'Eure-et-Loir DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales Bureau de la Légalité et des Elections

Arrêté préfectoral portant actualisation de la composition de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI)



PREFECTURE

Direction des Relations avec les Collectivités Locales Bureau de l'Intercommunalité, du Conseil et du Contrôle de légalité

Intercommunalité

Arrêté portant actualisation de la composition de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI)

La préfète d'Eure-et-Loir, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code électoral, et notamment l'article LO297;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-42 à L.5211-45, R.5211-19 à R.5211-40 et L.3121-22;

Vu le décret n° 2011-122 du 28 janvier 2011 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale de la coopération intercommunale;

Vu l'arrêté de la Préfète d'Eure-et-Loir n° n°36/2018 du 3 octobre 2018 donnant délégation de signature au profit de M. Régis ELBEZ, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL-BICCL-2017313-0001 du 9 novembre 2017 portant actualisation de la composition de la commission départementale de la coopération intercommunale en Eure-et-Loir ;

Vu la démission de Madame Françoise RAMOND de ses fonctions de présidente de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

Arrête

<u>Article 1er</u> : - La commission départementale de la coopération intercommunale d'Eure-et-Loir (CDCI) présidée par le représentant de l'État dans le département est composée comme suit :

Représentants des communes :

Communes dont la population est inférieure à la moyenne communale du département

1- M. John BILLARD Maire de Le Favril

2- M. Laurent CLEMENTONI Maire de Garancières-en-Beauce

3- Mme Annie CAMUEL Maire d'Écrosnes

4- M. Bernard PLANQUE Maire de la Ferté-Vidame

5- Mme Laure de la RAUDIERE Conseillère municipale de Saint-Denis-des-

Puits

6- M. Philippe SCHMIT Maire de Le Thieulin 7- M. Dominique MARIE Maire d'Ormoy



Communes les plus peuplées

1- M. Alain VENOT
2- M. Daniel GUÉRET
3- Mme Josette PHILIPPE
4- M. Emmanuel LECOMTE
5- M. Daniel FRARD
Maire de Châteaudun
Adjoint au Maire de Dreux
Maire de Lucé
Maire de Vernouillet

Communes dont la population est supérieure à la moyenne communale du département, hors les 5 communes les plus peuplées

M. Jean-Pierre GABORIAU
 M. Eric GÉRARD
 M. Christian PAUL-LOUBIERE
 M. Jean-Paul MALLET
 M. Gérard SOURISSEAU
 Maire de Châteauneuf-en-Thymerais
 Maire de La Loupe
 Maire de Jouy
 Maire de Nogent-le-Roi
 Conseiller municipal de Saint-Lubin -des-Joncherets

Représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre

1- M. Philippe AUFFRAY Vice-Président de la CC des Portes Euréliennes d'Ile-de-France 2- M. Joël BILLARD Président de la CC du Bonnevalais 3- M. Jean-Paul DUPONT Conseiller communautaire de la CC du Grand Châteaudun 4- M. Jean-Pierre GORGES Président de la CA Chartres Métropole 5- M. Marc GUERRINI Vice-Président de la CC Cœur de Beauce 6- M. Gérard HAMEL Président de la CA du Pays de Dreux 7- Mme Élisabeth FROMONT Vice-Présidente de la CA Chartres Métropole 8- M. Jacky JAULNEAU Vice-Président de la CC Entre Beauce et Perche 9- M. Michel LETHUILLIER Vice-Président de la CA du Pays de Dreux 10- M. François HUWART Président de la CC du Perche 11- M. Xavier NICOLAS Président de la CC des Forêts du Perche 12- M. Stéphane LEMOINE Vice-Président de la CC des Portes Euréliennes d'Ile-de-France 13- Mme Françoise RAMOND Conseillère communautaire de la CC des Portes Euréliennes d'Ile-de-France 14- M. François MALZERT Conseiller communautaire de la CC du Grand Châteaudun 15- M. Bernard PUYENCHET Vice-Président de la CC Entre Beauce et Perche 16- M. Olivier MARLEIX Conseiller communautaire de la CA du Pays de Dreux 17- M. Philippe VIGIER Conseiller communautaire de la CC du Grand Châteaudun

Représentants des syndicats mixtes et des syndicats de communes

1- M. Jean-Louis BAUDRON

Président du syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de la région d'Auneau

2- Monsieur Jacques LEMARE Président du syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique

Représentants du Conseil Départemental

- 1- M. Claude TÉROUINARD
- 2- M. Luc LAMIRAULT
- 3- M. Albéric de MONTGOLFIER
- 4- Mme Christelle MINARD

Représentants du Conseil Régional

- 1- M. Fabien VERDIER
- 2- M. Valentino GAMBUTO

<u>Article 2</u>: L'arrêté préfectoral n° DRCL-BICCL-2017313-0001 du 9 novembre 2017 portant actualisation de la composition de la commission départementale de la coopération intercommunale en Eure-et-Loir est abrogé.

<u>Article 3</u>: M. le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture, et qui sera notifié à chacun des membres de la CDCI.

Fait à Chartres, le - 7 FEV. 2019

La Préfète, Pour la Préfète, Le Secrétaire Général

Régis ELBEZ